



Baisse des cotisations sociales : attention arnaque(s) !

Le gouvernement vient d'annoncer les modalités de la suppression, en 2018, des cotisations sociales maladie et chômage pour les salariés du secteur privé, couplé à une hausse de la CSG.

Au passage, tout le monde aura noté **l'arnaque d'une baisse de cotisations en 2 fois** (janvier et automne 2018) **pour une hausse de CSG dès janvier**. On notera aussi que la **situation pour les salariés de la fonction publique n'est pas claire** car ils seront touchés par la hausse de CSG sans être concernés par les baisses de cotisations (des discussions sont prévues à l'automne pour une "compensation"). Les **retraités seront aussi impactés, sans compensations**.

Mais ce n'est pas pour nous l'essentiel de ce qui motive notre opposition à cette mesure.

Il faut aussi prendre en compte la promesse du candidat Macron de futures **exonérations massives de cotisations sociales pour les indépendants et les entreprises** (baisse de 6% et objectif zéro cotisation pour un salarié au SMIC soit une baisse de 10 %) pour « rendre le travail moins cher pour les employeurs ». **Cela reviendra à baisser nos salaires !**

Rappelons-le, les cotisations sociales ne sont pas des « charges » mais une partie intégrante de nos salaires, socialisés pour nous protéger des aléas de la vie. Les baisser c'est baisser nos salaires. Dans ce cadre, la hausse des salaires nets, si elle est réelle, est un attrape-nigaud, **salariés et retraités payant par l'impôt ce qui était auparavant financé par les employeurs !**

Surtout, avec le **basculement du financement de la protection sociale vers l'impôt, on touche au cœur même de la sécurité sociale**, en s'éloignant toujours plus d'un système de répartition solidaire entre salariés pour poursuivre son étatisation. En prélude à sa privatisation ? Si on assèche les sources de financement de la protection sociale, il faudra bien compenser le manque (le fameux trou !) soit par une baisse des services, des hausses d'impôts ou la privatisation de pans entiers de la protection sociale. Ce n'est pas acceptable !

La CNT Solidarité Ouvrière revendique le maintien d'un système de protection sociale solidaire et la gestion directe des caisses par les travailleurs-euses.

Nous appelons les travailleurs et travailleuses à se mobiliser, dans le cadre de la mobilisation interprofessionnelle unitaire du 12 septembre, dans la grève et dans la rue.

Macron : un gouvernement au service du fric et des patrons !

LA SEULE OPPOSITION :
des syndicats forts et combattifs !
Mobilisation collective pour un partage égalitaire du travail et des richesses !

12 septembre 2017 #GrèveGénérale